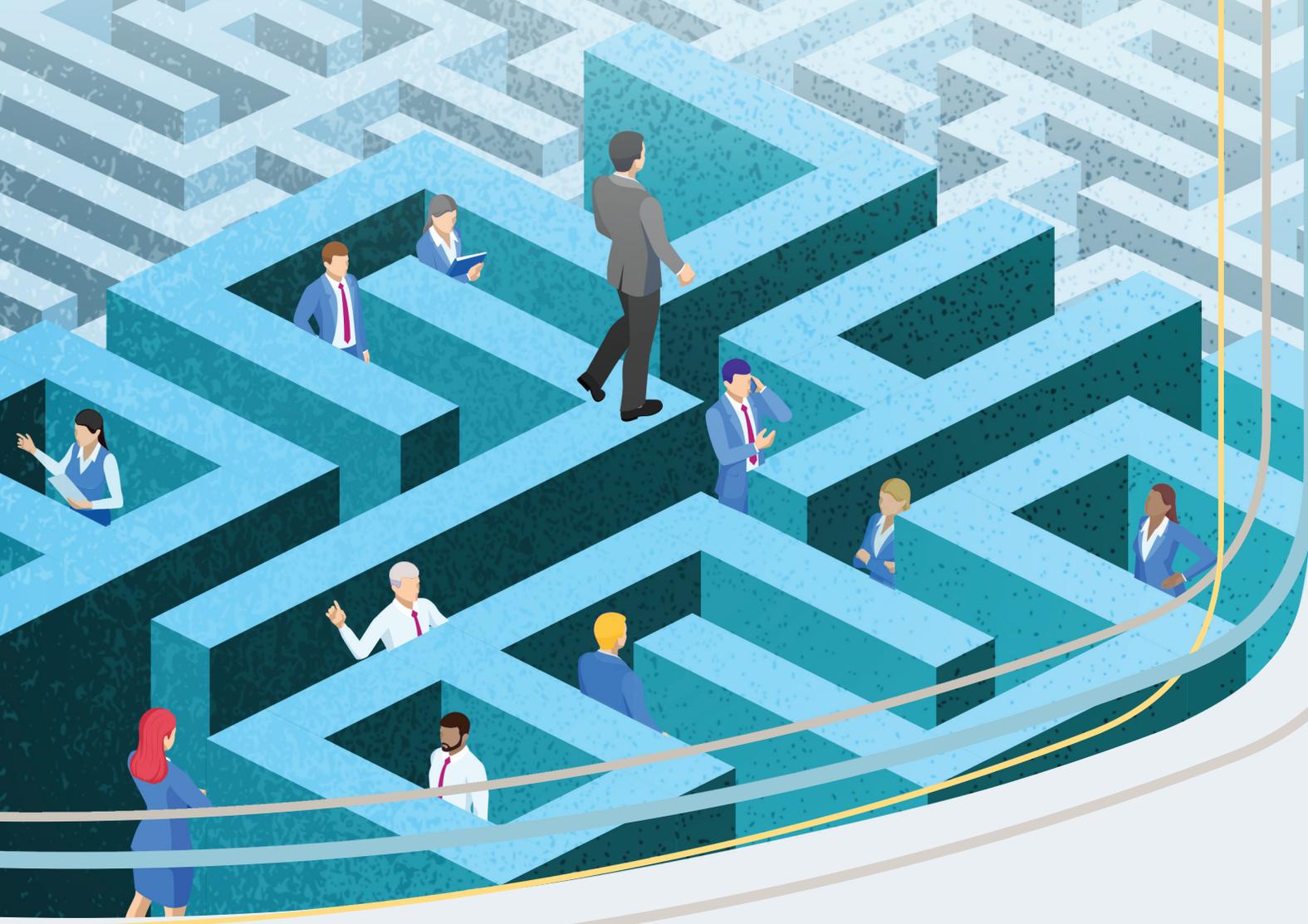


Se frayer un chemin dans les années 2020

Comment le Canada peut profiter des changements annoncés



An illustration in the top right corner shows a person sitting at a desk with a laptop, looking at a bar chart with three bars of increasing height. A green line graph with an upward-pointing arrow is overlaid on the chart. The background includes gears, a drone, and a dollar sign, symbolizing economic growth and technology.

Changement climatique, population vieillissante, nouvelles technologies et ralentissement économique

La décennie 2010 a été axée sur le rétablissement et la restructuration. Après la crise de 2008, on s'est employé à générer une croissance soutenue, tandis que l'émergence de nouvelles technologies – infonuagique, téléphones intelligents, intelligence artificielle – commençait à perturber tous les secteurs de l'économie. Les années 2020 pourraient être marquées par d'aussi profondes transformations, alors que ces tendances économiques et technologiques se heurtent aux forces croissantes que sont le changement climatique et l'évolution démographique.

D'ici 2030, l'économie du Canada pourrait connaître une métamorphose importante. Associée depuis longtemps à l'extraction des ressources naturelles, cette économie sera de plus en plus axée sur les services. Les paliers de gouvernement devront composer avec une augmentation des coûts liés à la santé et aux prestations aux aînés découlant de la hausse de l'âge moyen de la population. Les villes et les bâtisseurs devront sans doute revoir leurs politiques du logement – et de développement – afin de résoudre les tensions intergénérationnelles croissantes que suscite la question de l'abordabilité du logement.

Tout cela ne sera pas facile si la croissance tarde à prendre de la vigueur. Le ralentissement des grandes économies du monde – notamment celles

des États-Unis, de l'Europe et de la Chine – continuera de mettre les autorités monétaires à l'épreuve et incitera les gouvernements à utiliser des leviers fiscaux.

Les défis paraissent immenses, mais le Canada n'est pas à court de ressources, car sa population est éduquée, diversifiée et riche de l'apport de nombreux immigrants. Pour maintenir et peut-être même améliorer le niveau de vie des Canadiens au cours des dix prochaines années, il sera fondamental d'ouvrir nos portes à la crème des étudiants étrangers, de diversifier nos partenaires commerciaux et d'éliminer les obstacles au commerce intérieur. Les politiques qui aideront les travailleurs à innover et à réussir, notamment celles qui touchent à l'éducation et à la formation axée sur les compétences, joueront aussi un rôle essentiel. Pour réaliser pleinement notre potentiel collectif, il faudra également continuer de réduire les écarts salariaux pour les femmes et pour les immigrants.

Le présent rapport analyse certains des défis qui nous attendent, ainsi que les possibilités de croissance dont le Canada pourrait profiter au cours de la prochaine décennie, où la créativité et l'ambition compteront plus que jamais.

1 Changement climatique

Le défi

En raison du réchauffement planétaire, la durabilité n'est plus un objectif à moyen terme. C'est un besoin pressant. Au Canada, l'urgence est particulièrement palpable : selon un rapport publié par le gouvernement fédéral en 2019, le pays a connu une hausse de température de 1,7 °C entre 1948 et 2016, soit le double de la hausse enregistrée à l'échelle mondiale.

L'investissement du Canada dans la réduction de la pollution a été décuplé au cours de la dernière décennie et il faudra y mettre encore plus de ressources dans les années 2020. Étale sur 12 ans, le plan Investir dans le Canada du gouvernement fédéral prévoit des investissements de 27 milliards de dollars dans les infrastructures vertes ; on a déjà approuvé pour 7 milliards de dollars de projets. Le secteur privé apporte également sa contribution ; par exemple, Petro-Canada vient d'installer le dernier poste de recharge de son réseau pancanadien pour les véhicules électriques.

Les changements climatiques pourraient contraindre les agriculteurs canadiens à modifier leurs cultures, mettre à rude épreuve les infrastructures existantes comme les ports et les routes côtières, et influencer sur l'emplacement des futurs complexes domiciliaires. Il n'est donc pas étonnant que les banques centrales et les investisseurs commencent à évaluer les risques systémiques qui pourraient découler des changements climatiques.

ON PRÉVOIT UNE BAISSÉ DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE AU PAYS

La Régie de l'énergie du Canada prévoit que la consommation d'énergie par habitant diminuera de près de 9 % et la consommation d'énergie par unité de production économique, de plus de 16 % d'ici 2030.

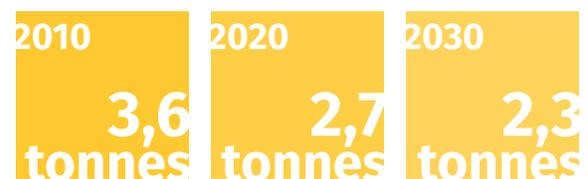
L'abandon des combustibles fossiles ne se fera pas rapidement, mais le remplacement du charbon par le gaz naturel dans la production d'électricité devrait réduire l'intensité des émissions liées à l'utilisation des combustibles fossiles. De plus, la demande de pétrole et de produits pétroliers raffinés devrait diminuer en raison de gains d'efficacité dans les modes de transport.

Une réduction des coûts liés aux technologies propres contribuera aussi à réduire l'intensité des émissions associées à la production d'électricité. Sur le plan des énergies éolienne et solaire, la puissance installée devrait augmenter de près de 50 % au cours des dix prochaines années et représenter 9 % de la production d'électricité en 2030 selon la Régie de l'énergie du Canada.

2,4 billions \$ US

Somme qui sera allouée aux portefeuilles de placement carboneutres d'ici 2050 par une alliance des plus grands assureurs et fonds de pension du monde

ÉMISSIONS MOYENNES DE GES PAR MÉNAGE



LE CHANGEMENT CLIMATIQUE COÛTERA CHER AUX ASSUREURS ET AUX ASSURÉS

À mesure que la planète se réchauffera, les phénomènes météorologiques extrêmes seront de plus en plus fréquents et intenses, et le Canada ne sera pas épargné. Les compagnies d'assurances observent déjà une hausse marquée des demandes de règlement annuelles. Entre la première et la deuxième décennie du siècle, le nombre moyen d'événements catastrophiques par année a presque doublé tandis que la moyenne annuelle des sinistres assurés déclarés a quadruplé (de 0,5 milliard par année de 2000 à 2009 à 2,02 milliards par année de 2010 à 2018)*.

Tout cela entraîne des augmentations de primes pour les entreprises et pour les ménages canadiens. L'année dernière, la moitié des entreprises canadiennes ont signalé être aux prises avec des frais d'assurances élevés, comparativement à 43 % l'année précédente. Les primes d'assurance des ménages ont augmenté presque deux fois plus rapidement que les autres dépenses ; ainsi, en 2017, les ménages canadiens ont payé en moyenne 700 \$ pour leur assurance habitation, ce qui représente une hausse de 35 % par rapport à 2010, et de nouvelles hausses se produiront très probablement.

* Données provenant du Bureau d'assurance du Canada

Des cinq sinistres du siècle actuel qui ont été les plus coûteux en assurances au Canada, quatre ont eu lieu dans les six dernières années.

Total : 7,3 G\$

2016



Incendie de Fort McMurray
3,9 G\$

2013



Inondations dans le sud de l'Alberta
1,7 G\$

2013

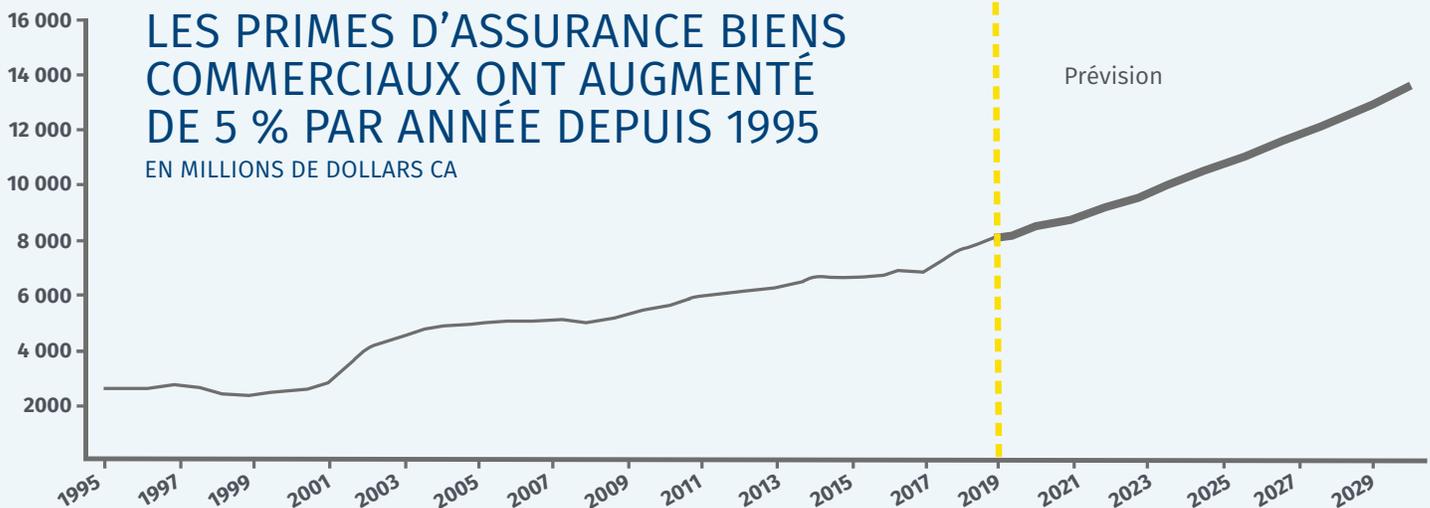


Inondations dans le Grand Toronto
1,0 G\$

2018



Tempêtes et inondations dans le sud de l'Ontario et au Québec
700 M\$



SOURCES : BUREAU D'ASSURANCE DU CANADA, SERVICES ÉCONOMIQUES RBC

Les occasions

EXPORTATION DE LA TECHNOLOGIE ÉNERGÉTIQUE

Le Canada demeurera un important fournisseur d'énergie pour le reste du monde. La construction de nouveaux oléoducs ainsi que la mise en place d'une infrastructure d'exportation de gaz naturel liquéfié renforceront notre position à cet égard. Nous prévoyons que les exploitants canadiens de sables bitumineux, qui investissent déjà beaucoup dans les technologies propres, continueront de le faire afin de réduire encore davantage leurs émissions par baril de pétrole. Puisque le secteur pétrolier et gazier représente plus du quart des émissions de GES au pays, ces mesures contribueront à contenir les émissions du Canada et à faire en sorte que le pétrole canadien soit produit de façon au moins aussi efficiente que celui des pays concurrents.

La part du PIB du Canada associée aux énergies propres s'élève à 62 G\$, et les énergies renouvelables et de substitution y occupent la place la plus importante.

PRODUCTION CANADIENNE DE PÉTROLE BRUT (MILLIONS DE BARILS PAR JOUR)



Les exportations canadiennes de gaz naturel peuvent également contribuer à réduire l'intensité des émissions ailleurs dans le monde. L'exportation de gaz naturel liquéfié vers certaines économies émergentes d'Asie, où la demande en énergie croît beaucoup plus vite qu'au Canada, permettrait de remplacer le charbon dans la production d'électricité, tout comme c'est le cas ici.

À mesure que les consciences s'éveillent au défi climatique, le Canada devra améliorer son image de producteur d'énergie plus propre et responsable. Déjà, nous nous comparons avantageusement aux autres pays producteurs de pétrole sur les plans environnemental, social et de la gouvernance. Selon le réseau Clean Resource Innovation Network, le secteur canadien du pétrole et du gaz investit 1,4 milliard de dollars par année dans les technologies propres et 12 sociétés canadiennes figuraient en 2019 au Global Cleantech 100, un classement annuel des entreprises à l'avant-garde de l'innovation en matière de technologie durable. Ottawa s'est donné un objectif ambitieux : faire du secteur des technologies propres, dans lequel le Canada est un chef de file, l'une des cinq principales industries d'exportation d'ici 2025. Le but : générer des exportations de l'ordre de 20 milliards de dollars d'ici le milieu de la décennie, contre 7,8 milliards de dollars en 2016.

CLASSEMENTS ESG

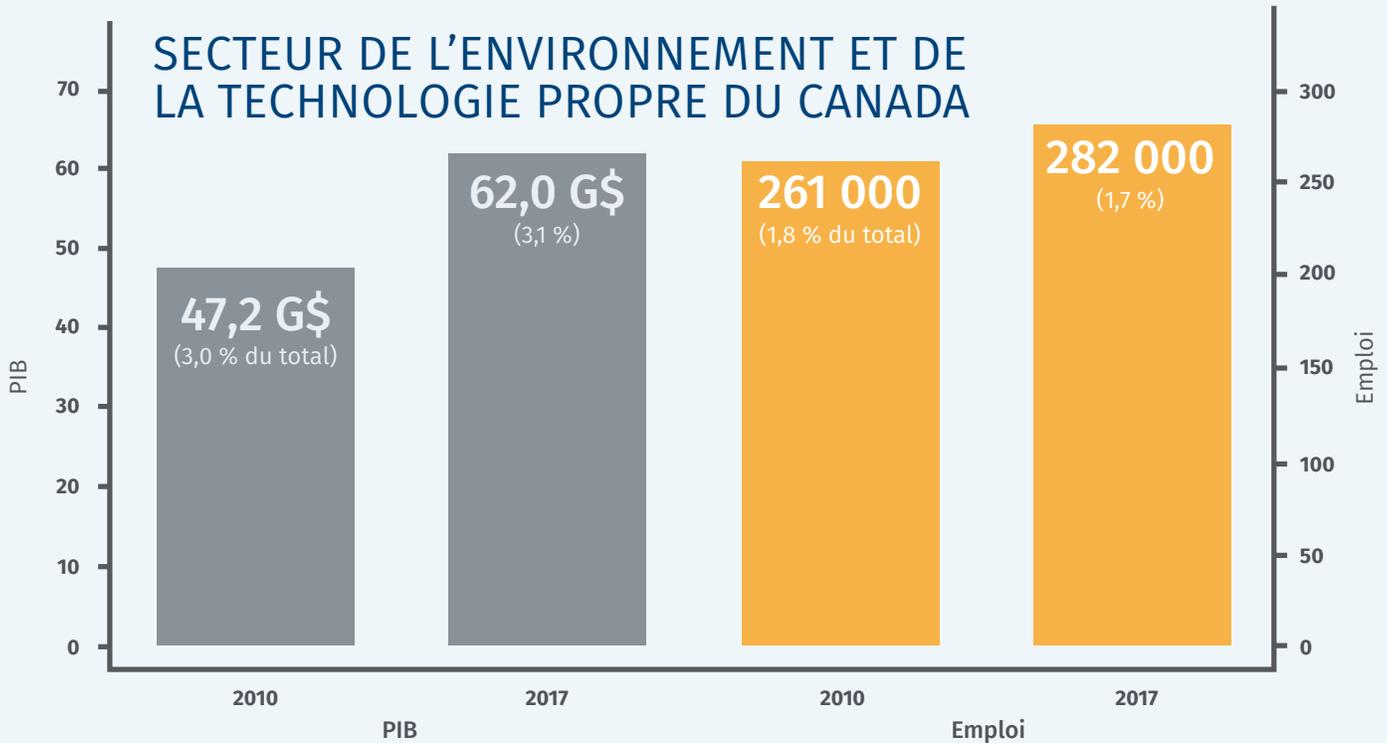
10 PLUS GRANDS PRODUCTEURS DE PÉTROLE*



* excluant l'Iraq et l'Iran (classement ESG inexistant)

SOURCES : ROBECOSAM, EIA, SERVICES ÉCONOMIQUES RBC

SECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA TECHNOLOGIE PROPRE DU CANADA

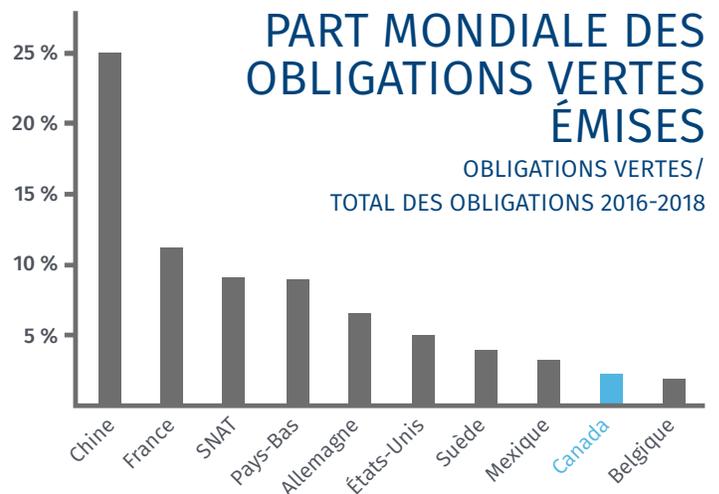


SOURCES : STATISTIQUE CANADA, SERVICES ÉCONOMIQUES RBC

PLACE AU FINANCEMENT VERT

Il faudra beaucoup investir pour orienter le Canada sur la voie de la durabilité. Heureusement, les marchés financiers mondiaux signalent de plus en plus leur intérêt à financer la transition au moyen d'obligations vertes, dont le produit est utilisé dans le cadre de projets qui contribueront à atténuer les changements climatiques. La toute première obligation verte canadienne, d'une valeur de 300 millions de dollars américains, a été émise au début de 2014. La valeur des obligations vertes canadiennes actuellement en circulation s'élève à environ 15 milliards de dollars américains. Si elles ne représentent encore qu'une petite fraction de toutes les obligations émises, leur valeur a bondi de tout juste un milliard de dollars américains il y a dix ans à 150 milliards en 2018. Les émetteurs d'obligations vertes titulaires d'une certification offrent des conditions avantageuses en raison de la forte demande et de l'offre limitée.

Le Canada demeure un joueur moins important que la Chine ou la France, mais le marché des obligations vertes canadiennes, dont les émetteurs sont en majorité des organismes du secteur public, connaît une croissance constante. Compte tenu des ressources abondantes du Canada, de son secteur financier bien établi et de sa population hautement éduquée, le pays est bien placé pour prendre l'initiative de projets fondés sur des technologies propres de nouvelle génération.



SOURCES : BLOOMBERG, SERVICES ÉCONOMIQUES RBC

2 Population vieillissante

Le défi

Le vieillissement de la population aura un effet majeur sur l'économie au cours de la prochaine décennie. Les Canadiens vivent maintenant plus longtemps et ont moins d'enfants, de sorte qu'avec le vieillissement des baby-boomers, le Canada fera son entrée dans le cercle des sociétés très âgées. D'ici la fin de la prochaine décennie, les aînés formeront près du quart de la population, une proportion qui s'établit actuellement à 17 %.

Il est probable que le vieillissement de la population transformera considérablement notre société : pressions accrues sur le système de santé, évolution du logement, et hausse de la demande pour les voyages de groupe et les activités sportives adaptées aux personnes âgées. Il est peut-être impossible de prévoir toutes les conséquences de ce phénomène, mais une chose est certaine : les travailleurs canadiens ressentiront la pression financière qui en découlera. Ils seront moins nombreux à devoir prendre en charge les coûts additionnels associés à une société vieillissante. En 2010, on comptait 2,3 Canadiens en âge de travailler pour chaque jeune ou aîné. D'ici 2030, ce ratio devrait chuter à 1,7. La croissance de plus en plus lente de la population active (qui fera chuter le taux d'activité de 65 %

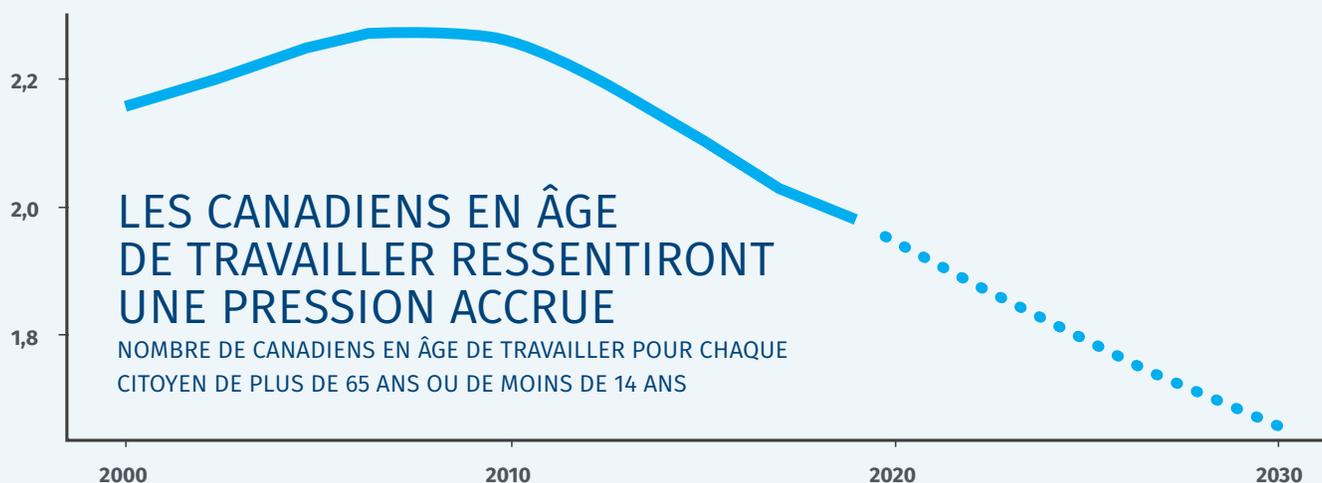
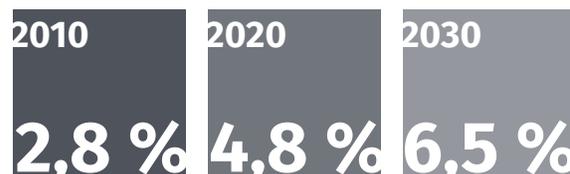
aujourd'hui à 62 % d'ici 2030) causera des ennuis aux gouvernements, qui devront supporter un fardeau plus lourd.

Le Canada affiche un solide taux d'immigration qui compensera en partie ces phénomènes, mais les soins et le soutien aux personnes âgées constitueront un thème central des années 2020.

L'ÂGE MÉDIAN AU CANADA



PROPORTION D'AÎNÉS DANS LA POPULATION ACTIVE



SOURCES : STATISTIQUE CANADA, SERVICES ÉCONOMIQUES RBC

LE COÛT DES SOINS DE SANTÉ POURRAIT RÉDUIRE LES FONDS DISPONIBLES POUR D'AUTRES DÉPENSES

Compte tenu de la pression financière qu'exercera le vieillissement de la population, il sera plus difficile pour les gouvernements d'investir dans des facteurs de croissance prioritaires comme l'éducation et le perfectionnement des compétences, et encore davantage dans la réalisation des promesses électorales. La réduction de l'assiette fiscale se fera sentir à tous les ordres de gouvernement. En 2030, les soins aux aînés accapareront 55 % des budgets en santé des provinces et des territoires, contre 45 % à l'heure actuelle. À elle seule, la nécessité d'accroître le nombre de places dans les établissements de soins de longue durée pourrait engendrer des coûts de construction de 50 milliards de dollars pour les provinces d'ici 2035.

Du côté d'Ottawa, des pressions s'exerceront pour que le gouvernement fédéral augmente ses transferts aux provinces afin d'aider ces dernières à se préparer aux défis de la prochaine décennie. Les transferts aux provinces, qui s'établissent à 76 milliards de dollars et qui augmentent de 3,6 % par année, représentent actuellement plus de 20 % du budget fédéral. Les frais de la dette publique ajouteront à ces difficultés.

DÉPENSES GOUVERNEMENTALES EN SANTÉ



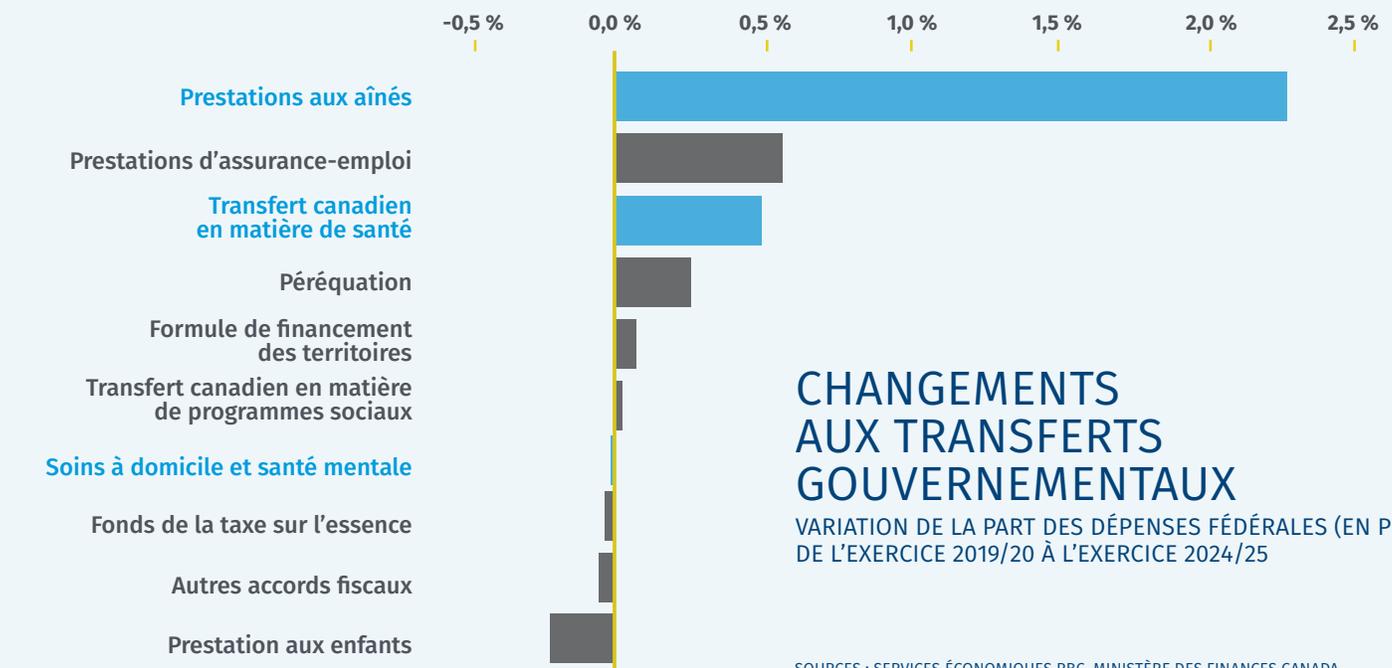
PRESTATIONS AUX AÎNÉS



LOGER LES AÎNÉS : UN DÉFI D'ENVERGURE NATIONALE

En 2020, 45 % des baby-boomers auront 65 ans ou plus. Les autres atteindront cet âge au cours de la décennie. À l'âge de 80 ans, une personne sur dix habitera en résidence pour personnes âgées ou en CHSLD. À 85 ans, ce chiffre passera à une personne sur quatre.

En 2030, les résidences pour personnes âgées et les CHSLD accueilleront environ 650 000 personnes, contre 450 000 à l'heure actuelle. Cela nécessitera des travaux de construction auxquels il faudra consacrer au moins 140 milliards de dollars d'argent public et privé.



CHANGEMENTS AUX TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX

VARIATION DE LA PART DES DÉPENSES FÉDÉRALES (EN PP), DE L'EXERCICE 2019/20 À L'EXERCICE 2024/25

SOURCES : SERVICES ÉCONOMIQUES RBC, MINISTÈRE DES FINANCES CANADA



Les occasions

PRÉPARER L'AVENIR

Les logements sont de moins en moins abordables, tant pour les propriétaires que pour les locataires, et cette question s'est révélée l'une des principales caractéristiques de la dernière décennie. Cet enjeu persistera probablement au cours des années 2020, surtout dans les plus grandes villes canadiennes, où une forte immigration entraîne une hausse de la demande en logements. L'augmentation marquée du coût des logements poussera davantage de Canadiens à être locataires (jusqu'à un million de plus, selon nos calculs). Elle suscitera par ailleurs une croissance dans les plus petits marchés hors des villes les moins abordables, où les membres de la jeune génération pourraient avoir plus de facilité à acheter leur première maison. Le taux global d'accession à la propriété, qui atteignait presque 68 % en 2016, glissera probablement pour atteindre environ 64 % d'ici 2030.

Cela dit, le vieillissement de la population canadienne permettra de résoudre quelques-uns des problèmes de logement au pays. Au cours de la prochaine décennie, nous nous attendons à ce que un demi-million de maisons de baby-boomers arrivent sur le marché – par suite des décès et des emménagements dans des hébergements de type locatif (comme les résidences pour aînés) pour des raisons de santé ou de mode de vie. Et c'est sans compter les baby-boomers qui déménageront dans des propriétés plus petites. Résultat : encore plus d'unités se retrouveront sur le marché.

Les maisons ainsi mises en vente (souvent des unités convenant aux familles, achetées plusieurs décennies plus tôt et situées près des centres urbains) seront très attendues par les nouvelles générations d'acheteurs. Les acheteurs d'une première maison auront probablement de la difficulté à s'acquitter du prix demandé pour ces propriétés (les baby-boomers ne vendront pas au rabais), mais d'autres verront là une occasion de faire des acquisitions visant à transformer l'offre de logements. Par exemple, on pourrait construire des logements collectifs sur un terrain auparavant occupé par une seule propriété. Pour plusieurs, c'est par une telle augmentation progressive de densité que l'on pourrait remédier aux problèmes d'accessibilité à la propriété dans les grandes villes canadiennes.

En vue d'optimiser cette transition, il faudra toutefois assouplir les lois en matière de zonage et d'autres politiques de logement restrictives, des questions pour le moins complexes et délicates. Surtout, ce sont ces efforts de modernisation dans les années à venir qui permettront ou non aux nouvelles générations de Canadiens de réaliser, eux aussi, leurs rêves d'accession à la propriété.

3 Nouvelles technologies

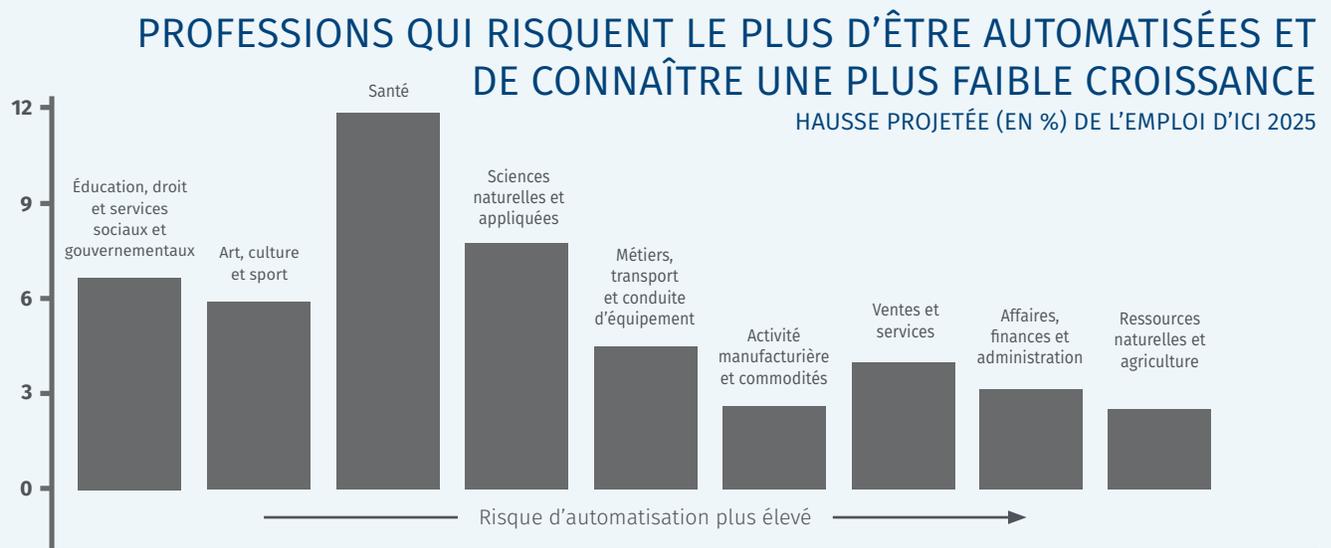
Le défi

Les avancées technologiques sont en train de transformer l'économie canadienne ; l'économie numérique a crû de 40 % sur une période d'à peine sept ans. Les plateformes numériques facilitent les opérations financières, la production et la consommation de services de divertissement, et servent de marché pour les biens. Ces activités, de même que les logiciels, l'infrastructure et les services de soutien qui permettent leur prestation, représentent maintenant 5,5 % du PIB du pays et fournissent un emploi à près de un million de Canadiens. En outre, l'économie numérique est hautement productive : le PIB par travailleur est supérieur de 16,5 % à celui de tout autre secteur économique.

Si on prévoit que l'économie numérique créera des millions d'emplois et des occasions dans tous les secteurs, elle sera également la cause de perturbations profondes. Au Canada, plus du quart des emplois risquent d'être touchés par des perturbations au cours de la prochaine décennie.

Notre défi consistera non seulement à aider les travailleurs confrontés aux bouleversements de leurs industries et professions, mais aussi à aider la prochaine génération de travailleurs canadiens à s'adapter au nouveau marché du travail. Un récent sondage mené auprès d'employeurs canadiens par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante a révélé que 42 % des petites entreprises citent la pénurie de travailleurs qualifiés comme le plus important obstacle à leur entreprise – devant l'insuffisance de la demande ou le manque de fonds de roulement.

Comme nous l'avons mentionné dans [Humains recherchés](#), investir massivement dans les aptitudes humaines complémentaires aux technologies, comme l'apprentissage machine et l'intelligence artificielle, contribuera grandement à réduire l'écart de 20 % de la productivité de la main-d'œuvre entre le Canada et les autres pays du G7.



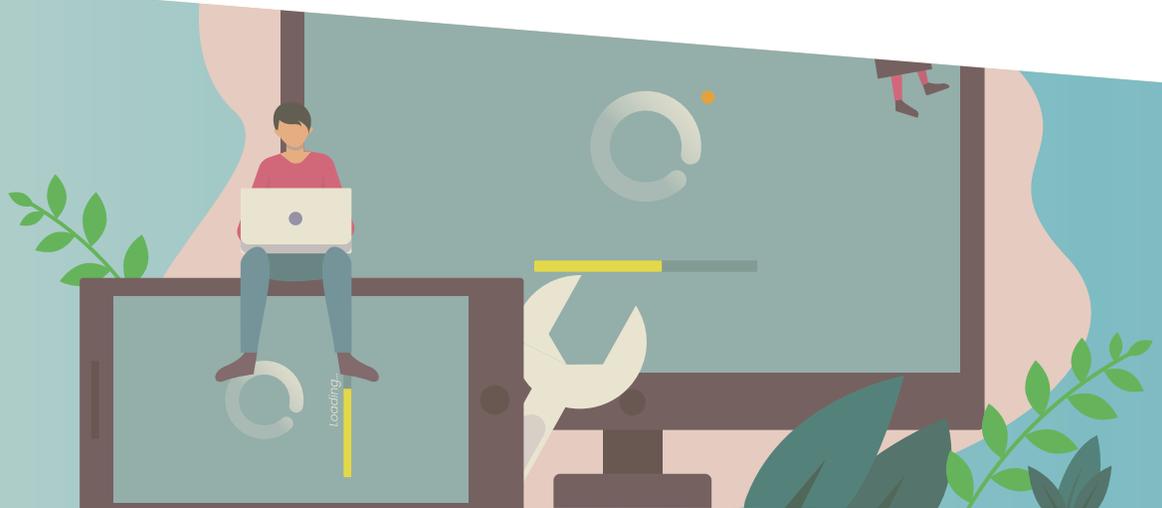
SOURCES : STATISTIQUE CANADA ET EDSC, FREY ET OSBORNE (2013), SERVICES ÉCONOMIQUES RBC

Les occasions

TIRER LE MEILLEUR DE L'ÉCONOMIE DU SAVOIR

Les pays qui sauront le mieux créer, accumuler et exporter des connaissances seront probablement prospères dans les années 2020. À l'échelle mondiale, la course est déjà engagée dans des domaines comme l'intelligence artificielle et la superinformatique. Ottawa s'y est lancée en finançant une Initiative des supergrappes d'innovation — qui vise à accroître le PIB de 50 G\$ d'ici 2030 — et d'autres initiatives. Le Canada peut déjà s'enorgueillir de certaines réussites : nos villes présentent de grandes concentrations d'entreprises en démarrage dans le domaine de l'intelligence artificielle et profitent d'importants investissements de certains géants étrangers de la technologie. Pendant la première moitié de 2019, l'investissement dans le capital de risque a atteint un sommet de 2,15 G\$ au Canada, les technologies de l'information et des communications représentant 54 % de ces investissements.

Au cours de la prochaine décennie, il nous faudra tirer parti de cette avance. Nous profitons de bases solides : un secteur des services en pleine croissance et une population active très éduquée, adaptable et dynamique. Les intervenants du monde de l'éducation, les employeurs et les décideurs cherchent maintenant à doter notre main-d'œuvre des compétences qui seront recherchées dans l'économie de l'avenir. Or, 40 % des étudiants canadiens de niveau postsecondaire n'ont actuellement pas accès à des occasions d'apprentissage intégré au travail. Il faudra accroître les investissements destinés à aider les entreprises novatrices à commercialiser leurs produits et à joindre des marchés plus vastes. Il faudra également veiller à ce que les idées créées ici restent au pays.



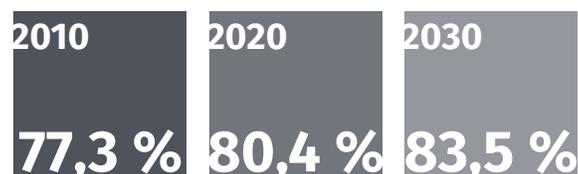
DES SECTEURS PRODUCTEURS DE SERVICES DYNAMIQUES SOUTIENDRONT LA CROISSANCE DU CANADA

En 2019, les secteurs canadiens producteurs de services ont démontré leur résilience. Il s'agit d'un fait important, puisque ces secteurs prennent de l'expansion à l'échelle mondiale à mesure que la production de biens s'automatise. Les services représentent environ 70 % de notre PIB, contre environ 50 % dans les années 1960, et ces secteurs sont appelés à occuper de plus en plus de place dans l'économie.

Même s'ils ont la réputation d'offrir de faibles salaires (réputation qui n'est largement pas méritée), les secteurs producteurs de services comptent neuf des dix industries ayant généré le plus d'emplois depuis plus de dix ans. Ce sont également eux qui affichent la croissance la plus rapide des salaires, notamment dans les domaines professionnels, scientifiques et techniques, où les salaires sont bien supérieurs à la moyenne.

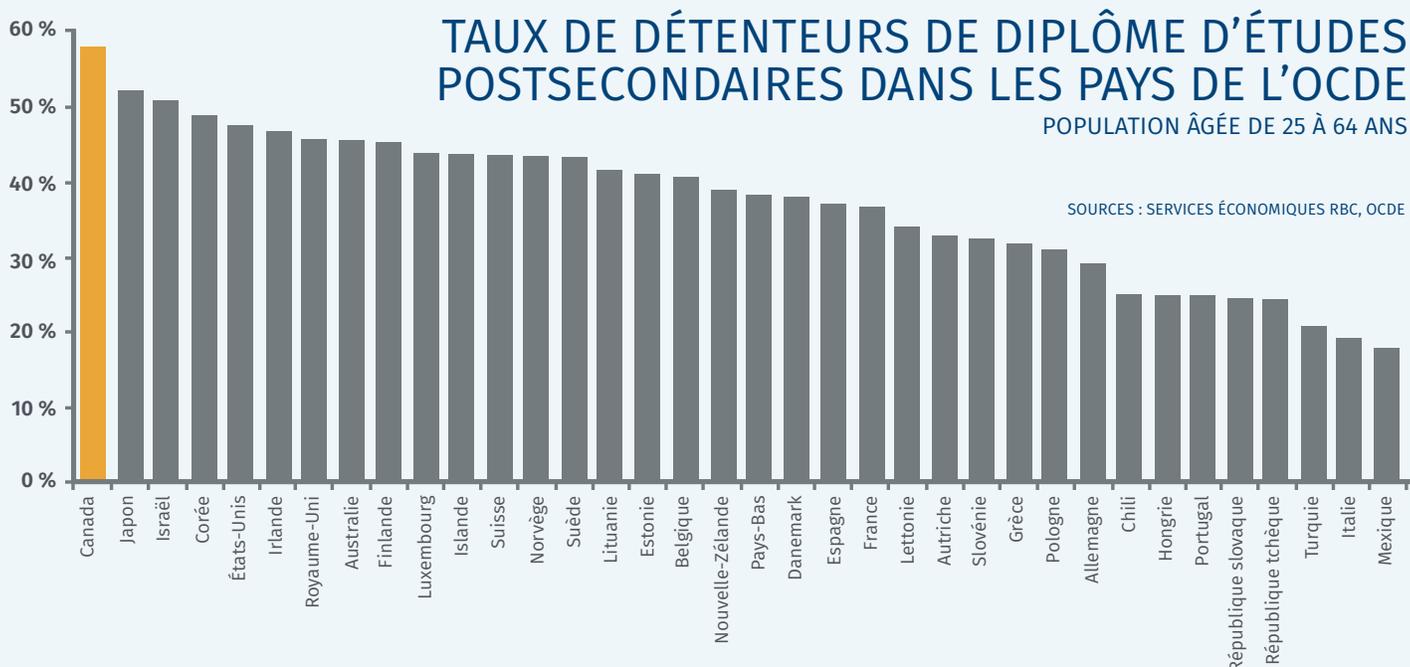
Les emplois tendent aussi à y être moins affectés par les fluctuations à court terme du cycle économique. Par exemple, lors de la récession de 2008-2009, moins de 2 % des emplois ont été perdus au sein des entreprises privées productrices de services, contre près de 8 % dans le secteur manufacturier.

PART DE L'EMPLOI AU CANADA REPRÉSENTÉE PAR LES SECTEURS PRODUCTEURS DE SERVICES



Former davantage de travailleurs qualifiés

La demande de travailleurs qualifiés demeure très élevée. Le Canada doit continuer de promouvoir les formations spécialisées, de même que la mobilité des gens de métier, et accroître le nombre de travailleurs détenant une certification nationale.



LE CAPITAL HUMAIN, UN ATOUT FONDAMENTAL

L'immigration sera un puissant antidote au vieillissement de notre société. Il est bien connu que, parmi les pays du G7, le Canada est celui qui présente la plus forte population née à l'étranger. Ce qu'on sait moins, c'est que l'immigration rajeunit notre population. Si nous avions cessé d'accueillir des immigrants en 2006, l'âge médian au Canada serait de 42,7 ans plutôt que 40,8.

Par contre, selon nos recherches, même si nous parvenons bien à attirer des immigrants, nous devons travailler à mieux les intégrer à notre population active. Les immigrants touchent des revenus environ 10 % inférieurs à ceux des Canadiens de naissance, peu importe leur métier, leur âge, leur genre et leur région. Si les immigrants avaient des revenus et des situations d'emploi comparables à ceux des Canadiens de naissance, le PIB pourrait s'accroître de 50 milliards de dollars, toujours selon nos recherches. Comment y arriver ? En consacrant plus de ressources pour aider les immigrants à intégrer la population active après leur arrivée au Canada et en aidant les employeurs canadiens à mieux évaluer l'expérience acquise à l'étranger.

Il n'y a pas que le potentiel des immigrants qui n'est pas pleinement exploité. Les Autochtones du Canada, qui représentent une proportion croissante de la population totale du pays, affichent des résultats inférieurs pour certaines mesures clés liées au travail, dont la présence dans la population active. De leur côté, les femmes ont fait d'importants gains sur le plan du revenu au cours des dernières décennies, mais elles ne touchent encore que 40 % environ de l'assiette salariale. Combler ces écarts et aider ces groupes à profiter plus pleinement de notre prospérité contribuera à la réussite économique du Canada.

PROPORTION D'IMMIGRANTS DANS LA POPULATION ACTIVE CANADIENNE



PROPORTION D'AUTOCHTONES DANS LA POPULATION ACTIVE CANADIENNE

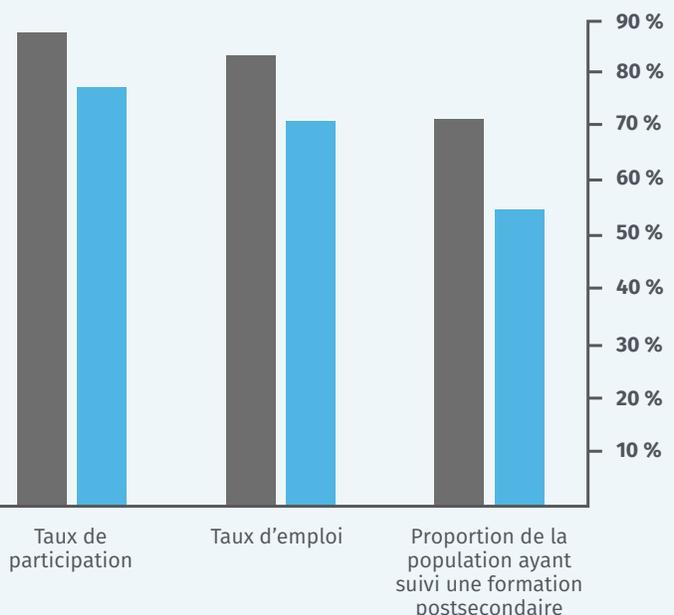


CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION ACTIVE AUTOCHTONE CANADIENNE

POPULATION CANADIENNE ÂGÉE DE 25 À 54 ANS (2018)



SOURCES : STATISTIQUE CANADA, SERVICES ÉCONOMIQUES RBC



RÉDUIRE L'ÉCART DE PARTICIPATION CHEZ LES FEMMES

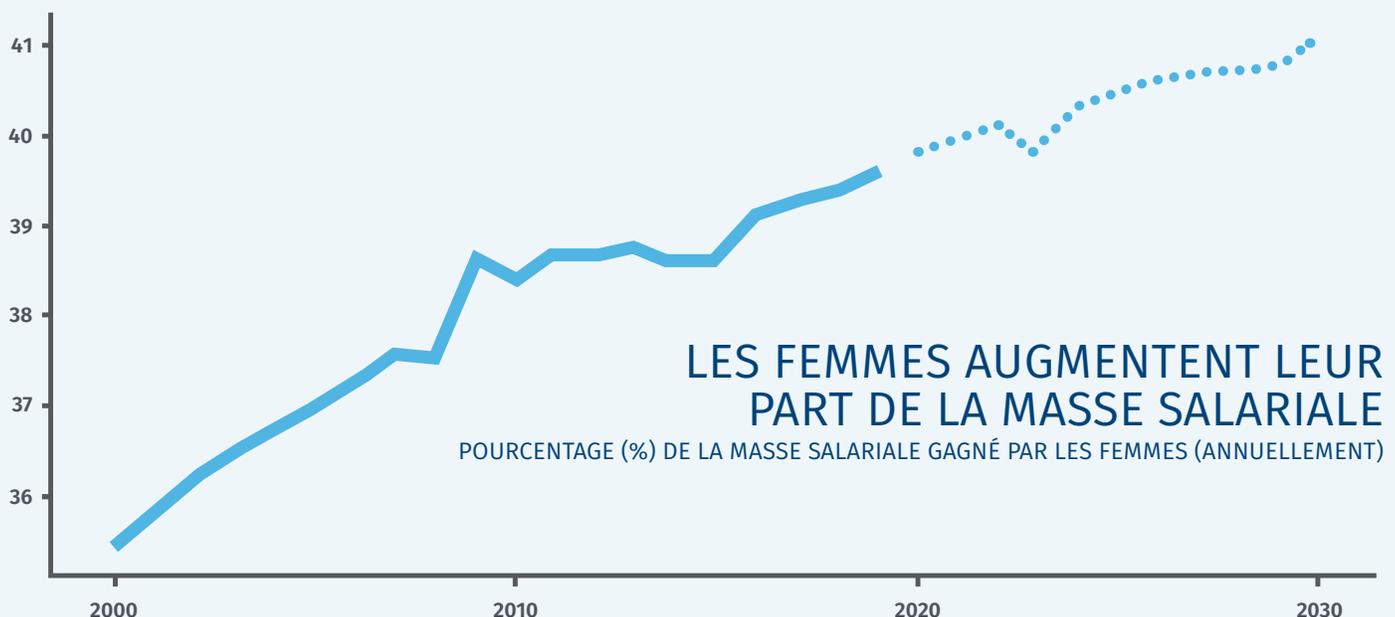
Les Canadiennes ont gagné beaucoup de terrain sur le marché du travail au cours des deux dernières décennies, leur part du revenu salarial passant de 35 % à près de 40 %. Le gros de cette avancée est attribuable aux jeunes cohortes, et en particulier aux millénariales, qui ont fait plus d'études et ont pris une plus grande place sur le marché du travail que leurs aînées. À mesure que les femmes plus âgées prennent leur retraite et que les millénariales amorcent la période la plus rémunératrice de leur carrière, la part de la masse salariale revenant aux femmes devrait continuer de croître.

Attirer plus de femmes vers les métiers manuels

Selon le Forum canadien sur l'apprentissage, les plus grands déséquilibres dans les bassins de travailleurs qualifiés au cours des trois prochaines années toucheront les mécaniciens de chantier, les soudeurs et les techniciens en équipement lourd. L'âge est un facteur déterminant, mais le genre l'est également puisque les hommes représentent respectivement 98 %, 93 % et 99 % de ces travailleurs.

Au cours de la prochaine décennie, toutefois, les gains réalisés devraient rester relativement modestes – la part des femmes ne devrait atteindre que 41 % d'ici 2030. Au cours des 10 dernières années, l'écart de taux d'emploi entre les hommes et les femmes âgés de 25 à 44 ans s'est obstinément maintenu entre 7 % et 8 %, illustrant combien, malgré la correction de certaines inégalités salariales, les femmes ne sont pas prêtes d'échapper au coût asymétrique de la parentalité. De plus, à mesure que s'accroît rapidement la population des aînés, les femmes, qui jouent traditionnellement le rôle de proches aidantes — au Canada, 54 % des proches aidants sont des femmes —, risquent de voir leur tâche encore alourdie dans les années qui viennent.

L'égalisation des taux de participation des hommes et des femmes au marché du travail pourrait susciter une hausse de 4,9 % du PIB. À ce chapitre, le gouvernement du Québec, par exemple, a trouvé une mesure incitative prometteuse. En 1997, la province a instauré un tarif de garderie de 5 \$ par jour, qu'on estime largement responsable de l'augmentation du taux d'emploi chez les femmes, qui est passé de 2 points sous la moyenne nationale en 1995 à 4 points au-dessus aujourd'hui. Pour faire en sorte que les progrès réalisés par les femmes ne s'arrêtent pas là, il nous faudra sans doute adopter de nouvelles politiques semblables pour soutenir les personnes qui s'occupent des aînés.



SOURCES : STATISTIQUE CANADA, SERVICES ÉCONOMIQUES RBC

4

Ralentissement économique

Le défi

Au cours des années 2020, le vieillissement de la population entraînera un ralentissement de la croissance économique. La croissance de la productivité et de la population active étant peu vigoureuse, nous prévoyons une augmentation plutôt modeste de notre activité économique. En effet, si la productivité continue d'augmenter au rythme moyen de 1 % enregistré ces dix dernières années, il est probable que la croissance annuelle de l'économie canadienne pendant la prochaine décennie se limitera à 1,5 ou 2 %. Cela correspond à environ un point de pourcentage sous les estimations qui ont précédé la Grande Récession, et cet écart s'ajoute au fait que notre économie sera moins performante de près de 250 milliards de dollars en 2030 que si les tendances antérieures s'étaient maintenues.

Le Canada n'est pas le seul pays à connaître des problèmes de croissance structurelle à long terme. Malgré tout, il se compare avantageusement aux autres économies avancées grâce à un taux d'immigration élevé. On s'attend toujours à ce que la population du Canada en âge de travailler continue de croître de près de 0,5 % par année. Quoique passablement inférieure à celle des décennies précédentes, cette croissance est tout de même meilleure que celle de la plupart des économies avancées, dont les États-Unis.

Puisque l'actuelle période d'expansion économique entrera bientôt dans sa onzième année, nous devons également composer avec une probabilité accrue de récession qui s'explique par le fait que les risques de ralentissement sont plus nombreux que les risques de hausse. Néanmoins, nous ne prévoyons pas de récession au Canada en 2020.

Prévisions économiques pour 2020

Croissance du PIB réel du Canada	+1,6 %
Taux de chômage	5,8 %
Croissance du prix des logements	+3,5 %
Taux de la Banque du Canada*	1,5 %
Rendement des obligations canadiennes sur dix ans*	1,8 %
Valeur du dollar canadien*	75,2 cents américains

* à la fin de 2020



LES TAUX D'INTÉRÊT RESTERONT EXTRÊMEMENT BAS

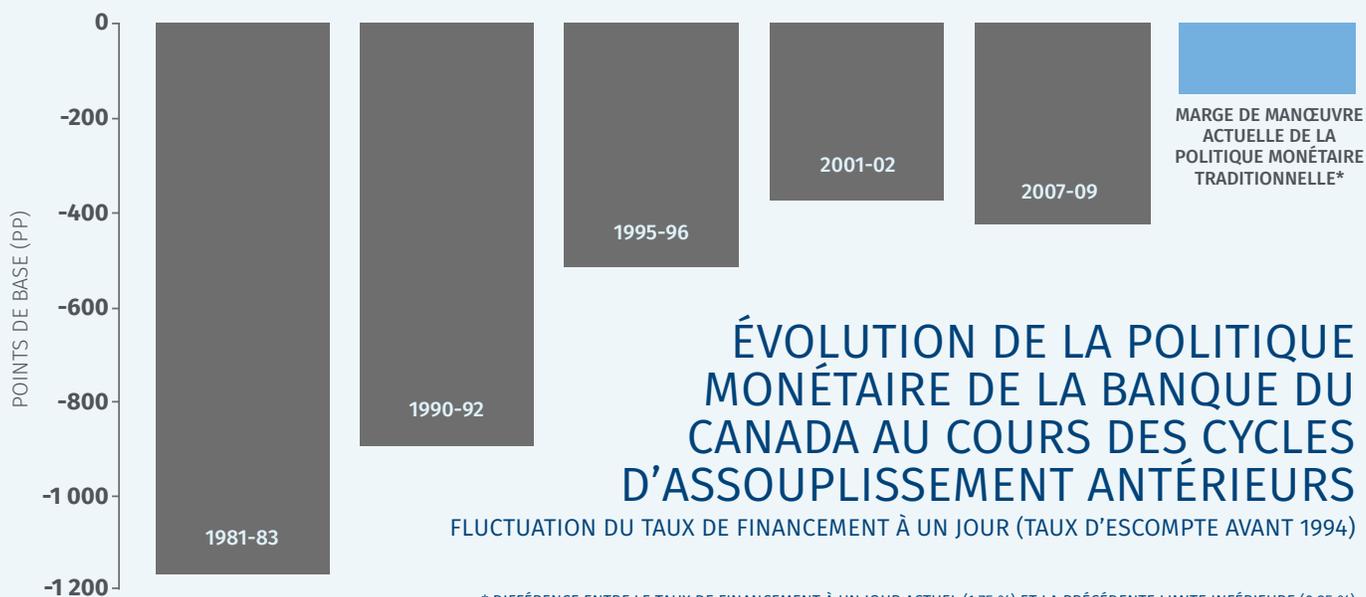
Partout dans le monde, les banques centrales ont réduit leurs taux d'intérêt en 2019 pour stimuler la croissance économique, et on peut s'attendre à ce que ces taux demeurent très bas pendant un certain temps. Le vieillissement de la population et une productivité stagnante affaibliront la croissance au Canada et ailleurs dans le monde, ce qui fera diminuer la demande de crédit. Les taux d'intérêt extrêmement bas ont permis aux ménages de s'enrichir en suscitant une hausse marquée des prix des maisons et des actions, mais ils ont aussi nui aux épargnants et aux retraités, notamment.

Alors que les taux d'intérêt sont déjà extraordinairement bas, les banques centrales n'ont d'autre choix que de faire preuve de créativité pour intervenir quand l'économie montre des signes de faiblesse. Or, les politiques monétaires inusitées (indications prospectives, assouplissement quantitatif, financement du crédit et taux d'intérêt négatifs) pourraient toutes se révéler moins efficaces que les baisses de taux d'intérêt traditionnelles.

Les taux d'intérêt négatifs : un phénomène qui affecte aussi le Canada

À l'échelle mondiale, les titres de créance négociés à des taux négatifs ont atteint 17 billions de dollars en août 2019, les investisseurs étant plus nombreux que jamais à accepter un taux négatif afin de placer leur argent en lieu sûr. Aucun titre en dollars canadiens n'a encore été émis à des taux négatifs, mais la valeur des titres de créance canadiens (obligations provinciales, obligations émises par des sociétés privées et obligations sécurisées) libellés principalement en euros qui se négocient à des taux négatifs s'élève à 85 milliards de dollars américains.

La Banque du Canada pourrait-elle aller jusqu'à établir des taux négatifs ? Elle dispose d'une marge de manœuvre moindre à l'aube de la nouvelle décennie qu'avant les derniers cycles d'assouplissement, mais elle ne s'y résoudra sans doute qu'en dernier recours.



* DIFFÉRENCE ENTRE LE TAUX DE FINANCEMENT À UN JOUR ACTUEL (1,75 %) ET LA PRÉCÉDENTE LIMITE INFÉRIEURE (0,25 %) SOURCES : BANQUE DU CANADA, SERVICES ÉCONOMIQUES RBC



UNE PROGRESSION DIFFICILE DU LIBRE-ÉCHANGE

À l'échelle mondiale, les tensions commerciales font craindre un grand bouleversement : la fin de la mondialisation. Au cours des 30 dernières années, la multiplication des accords commerciaux et l'intensification de la circulation internationale des biens et des services ont refaçonné l'économie mondiale, et l'expansion des chaînes d'approvisionnement transfrontalières a fait croître la productivité et la prospérité du Canada. Un abandon à long terme du libre-échange mondial serait assurément nuisible à une petite économie ouverte comme le Canada. Le pays a raison de craindre la récente tendance de certains pays à conclure des accords bilatéraux plutôt que des ententes multilatérales.

Ce n'est qu'après la création de l'Organisation mondiale du commerce, en 1995, que les accords de libre-échange régionaux officiels se sont multipliés. Toutefois, même avant le vote sur le Brexit et l'élection de Donald Trump, le rythme de signature de nouveaux accords avait déjà commencé à ralentir, et la tendance devrait se maintenir. De plus, d'autres facteurs positifs, comme l'innovation dans le secteur des transports et l'entrée d'importants marchés émergents dans le système commercial mondial, au cours des années 1980 et 1990, sont peu susceptibles de survenir à moyen terme.



SOURCES : STATISTIQUE CANADA, SERVICES ÉCONOMIQUES RBC

Les occasions

L'IMPÉRATIF DE RESTER OUVERTS SUR LE MONDE... ET OUVERTS LES UNS AUX AUTRES

Selon les prévisions de l'OCDE, le pourcentage du PIB réel mondial attribuable au Canada, actuellement de 1,7 %, ne sera plus que de 1,4 % en 2030. Il sera donc impératif de chercher à l'étranger des occasions de croissance. Les États-Unis devraient demeurer notre plus gros marché d'exportation, mais ce pays verra sa part de la production mondiale diminuer avec la montée soutenue de l'Inde et de la Chine. Cependant, certains pays connaîtront une croissance encore plus forte que la Chine au cours de la décennie qui vient. Parmi ceux-ci : le Bangladesh, le Vietnam et le Kenya.

Le Canada devra miser sur ses forces, par exemple en agriculture, secteur qui présente un important potentiel d'augmentation de la part des exportations mondiales. Il faudra également nous démarquer dans de nouveaux domaines. Malgré des niveaux de scolarité parmi les meilleurs au monde, le Canada ne s'illustre pas sur le plan de l'exportation des idées.



2018
* OCDE, part
du PIB réel
selon la parité
de pouvoir
d'achat

1	CHINE	23,1 %
2	ÉTATS-UNIS	18,6 %
3	INDE	9,1 %
4	JAPON	5,1 %
5	ALLEMAGNE	3,9 %
6	INDONÉSIE	3,2 %
7	BRÉSIL	3,1 %
8	ROYAUME-UNI	2,7 %
9	FRANCE	2,7 %
10	MEXIQUE	2,3 %
...		
14	CANADA	1,7 %

1	CHINE	26,7 %
2	ÉTATS-UNIS	15,9 %
3	INDE	13,3 %
4	JAPON	4,0 %
5	INDONÉSIE	3,9 %
6	ALLEMAGNE	3,2 %
7	BRÉSIL	3,1 %
8	RUSSIE	2,7 %
9	TURQUIE	2,7 %
10	ROYAUME-UNI	2,3 %
...		
16	CANADA	1,4 %

2030
* OCDE, part
du PIB réel
selon la parité
de pouvoir
d'achat



LES ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE : UN POTENTIEL DE CROISSANCE MODESTE, MAIS QUI N'EST PAS À NÉGLIGER

Les possibilités de conclusion d'accords de libre-échange mondiaux sont de plus en plus restreintes, mais le Canada a tout à gagner à prôner le libre-échange. Au cours des trois dernières années, nous sommes parvenus à en établir trois : l'Accord économique et commercial global (AECG) avec l'Union européenne, l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) avec les pays en bordure du Pacifique et l'Accord de libre-échange Canada-Ukraine (ALECU) avec l'Ukraine. Au cours des prochaines années, ces accords feront croître notre PIB d'environ 0,5 %. Dans un contexte où le vieillissement de la population ralentira la croissance intérieure, tous les gains, même modestes, ont leur importance.

UN LIBRE-ÉCHANGE BIEN DE CHEZ NOUS

Outre le libre-échange international, la question des échanges commerciaux intérieurs présente un potentiel économique encore plus important. Seulement 20 % des PME canadiennes ont des clients dans d'autres provinces. Selon la Banque du Canada, il pourrait suffire d'aplanir les obstacles au commerce interprovincial de 10 % pour faire croître le PIB de 0,6 % sur trois ans, des retombées qui dépassent celles de l'AECG et du PTPGP réunies.

L'Accord de libre-échange canadien (ALEC) conclu par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux en 2017 est un pas dans la bonne direction. L'année dernière, l'Alberta a réduit sa liste d'exceptions à l'ALEC, et il s'agit maintenant de la province qui impose le moins de restrictions au commerce interprovincial.

COLLABORATEURS :

Craig Wright, premier vice-président et économiste en chef
Dawn Desjardins, vice-présidente et économiste en chef déléguée
Carolyn King, directrice de la rédaction
Andrew Agopsowicz, premier économiste
Darren Chow, premier directeur, Médias numériques
Claire Fan, économiste
Carrie Freestone, économiste
Colin Guldimann, premier économiste
Robert Hogue, premier économiste
Nathan Janzen, premier économiste
Josh Nye, premier économiste
Rannella Billy-Ochieng, économiste
Andrew Schrumm, premier directeur, Recherche

Pour en savoir plus, visitez notre site à :
rbc.com/sefrayeruncheminen2020



Publié par RBC

Leadership avisé RBC | Janvier 2020

rbc.com/sefrayeruncheminen2020